



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

1110, chemin Principal
Saint-Joseph-du-Lac (Québec)
J0N 1M0
Tél : 450-623-1072
Fax : 450-623-2889
Site internet : sjdl.qc.ca

DEMANDE DE PERMIS
HABITATION - AGRANDISSEMENT
(Travaux d'une valeur égale ou inférieure à 150 000 \$)

Coût 80 \$
Dépôts : 1 400\$
Total : 1 480 \$

Date de la demande : _____ Demande reçue le : _____

IDENTIFICATION

☐ Propriétaire		☐ Demandeur (procuration obligatoire)	
Nom :	_____	Ville :	_____
Adresse :	_____	Code Postal :	_____
Téléphone :	_____	Courriel :	_____

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX

Emplacement des travaux : _____		Usage actuel : _____	
Date prévue des travaux :	Date prévue de la fin des travaux :	Coût approximatif des travaux :	
Entrepreneur exécutant les travaux :		☐ Cocher si propriétaire	
Nom :	_____	Téléphone :	_____
Adresse :	_____	Code postal :	_____
Ville :	_____	No RBQ :	_____
		No NEQ :	_____
Autres professionnels :			
Nom :	_____	Téléphone :	_____
Contact :	_____	Courriel :	_____

DOCUMENTS REQUIS

ANNEXE

- Un plan projet d'implantation en un exemplaire (une copie papier et une copie numérique) et préparé par un membre de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec et indiquant, de façon non limitative, les informations suivantes (si applicable): a) La dimension et la superficie du terrain; b) La localisation des lignes de rues, leurs dimensions et le caractère privé ou public; c) La localisation projetée des constructions, bâtiments ou ouvrages, incluant ses dimensions, les marges d'implantation ainsi que tout élément, actuel ou projeté, susceptible d'affecter la construction; d) La localisation des espaces de stationnement (allée de circulation et cases de stationnement), des entrées charretières, des allées véhiculaires et des espaces de chargement et de déchargement; e) La localisation des servitudes, passages, sentiers, infrastructures, lignes de transmission électrique, égouts et autres équipements ou infrastructures susceptibles d'affecter la construction; f) L'identification et la localisation du réseau hydrique, incluant les lacs, les cours d'eau, les milieux humides, la détermination de la limite du littoral et les rives, etc.; g) La localisation du système autonome de traitement des eaux usées, du système de prélèvement d'eau, du système de géothermie - Une copie des plans du bâtiment ou de la construction à l'échelle et la description des travaux envisagés, incluant les plans, élévations, coupes, profils (de tous les étages et façades. La description de la résistance des séparations coupe-feu, avec l'emplacement et le degré pare-flamme des dispositifs d'obturation doivent être indiqués aux plans - La description détaillée des matériaux de parement extérieur (type des matériaux, modèles, couleur, etc.)	☐ ☐ ☐
---	---



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

1110, chemin Principal
Saint-Joseph-du-Lac (Québec)
J0N 1M0
Tél : 450-623-1072
Fax : 450-623-2889
Site internet : sjdl.qc.ca

DEMANDE DE PERMIS
HABITATION - AGRANDISSEMENT
(Travaux d'une valeur égale ou inférieure à 150 000 \$)

Coût 80 \$
Dépôts : 1 400\$
Total : 1 480 \$

ENGAGEMENT

INITIALE

Le requérant doit déposer à la Municipalité une attestation de conformité relative aux travaux de construction préparée et signée par un architecte et/ou un ingénieur membre respectif d'un ordre professionnel, selon le cas.

DÉCLARATION

Je certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais et exacts.

Signature : _____ **Date :** _____

À noter :

- 1- Le fonctionnaire désigné pour l'évaluation de la demande peut demander toute autre information jugée nécessaire.
- 2- Les documents requis pour déposer une demande de permis doivent être remplis de manière indélébile afin de garantir leur lisibilité et leur conformité.
- 3- Les demandes de permis et de certificat assujetties au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) doivent être présentées au CCU et approuvées par le conseil municipal.